

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 juin 2011**  
 ~~~~~

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET PRINCIPAL 2011

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 juin 2011 à 18h00 à la Salle des fêtes de Saint Saturnin de Lucian., sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Jean-François CADILHAC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Mme Hélène BARRAL, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Claude MARC -M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations : M. Christian LASSALVY à Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Jean-Pierre BERTOLINI à Mme Hélène BARRAL

Excusés : Mme Catherine JOSIEN

Absents : M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Franck DELPLACE, M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 36	Votants : 38	Pour 38
			Contre 0
			Abstention 0

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que les crédits prévus au budget principal 2011 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 011, 012 et 70 de la section de fonctionnement et au sein des chapitres 20, 21, 23, 1047, 1049, 1063 et 4581 de la section d'investissement,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,

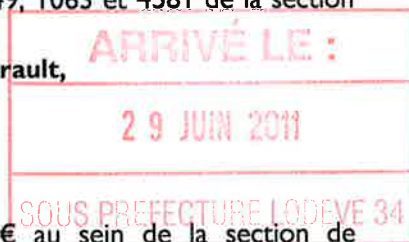
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✘ De voter la décision modificative n°1 d'un montant de 143 000€ au sein de la section de fonctionnement et de 1 113 000€ au sein de la section d'investissement du budget principal 2011



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011-618 « Divers » - ADM (dépenses)	73 000€	
011-611 « Prestations de services » - OGS (dépenses)		27 000€
011-61522 « Entretien bâtiments » - AE (dépenses)		5 000€
011-6156 « Maintenance » - OGS (dépenses)		5 000€
011-6281 « Cotisations, concours divers » - ADM (dépenses)		33 000€
011-6232 « Fêtes et cérémonies » - CLT (dépenses)		3 000€
011-60611 « Eau » - EMI (dépenses)		1 000€
011-60612 « Electricité » - EMI (dépenses)		2 500€
011-611 « Prestations de services » - EMI (dépenses)		500€

011-6156 « Maintenance » - EMI (dépenses)		1 000€
012-64111 « Rémunération principale » - EMI (dépenses)		65 000€
70-70632 « Participations services à caractère de loisirs » - EMI (recettes)		70 000€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
20-2031 « Immobilisations incorporelles » - AE (dépenses)		5 000€
23-2313 « Travaux en cours » - AE (dépenses)	5 000€	
21-2183 « Matériel de bureau et informatique » - SI (dépenses)		50 000€
10-10222 « FCTVA » - SI (recettes)		7 000€
16-1641 « Emprunts » - SI (recettes)		43 000€
1024-2031 « Abbaye Aniane » - OGS (dépenses)		84 000€
1024-10222 « FCTVA » - OGS (recettes)		13 000€
1024-1641 « Emprunts » - OGS (recettes)		71 000€
1047-2313 « Construction Maison de la Poterie » - OGS (dépenses)		35 000€
1047-10222 « FCTVA » - OGS (recettes)		5 000€
1047-1641 « Emprunts » - OGS (recettes)		30 000€
1049-2312 « Restauration petit patrimoine bâti » - ENV (dépenses)		18 000€
1049-10222 « FCTVA » - ENV (recettes)		2 700€
1049-1641 « Emprunts » - ENV (recettes)		15 300€
20-205 « Logiciels, droits... » - OGS (dépenses)		11 000€
10-10222 « FCTVA » - OGS (recettes)		1 700€
16-1641 « Emprunts » - OGS (recettes)		9 300€
1063-2188 « Aménagement RAM » - PEJ (dépenses)		5 000€
1063-10222 « FCTVA » - PEJ (recettes)		700€
1063-1641 « Emprunts » - PEJ (recettes)		4 300€
1068-2031 « Travaux Maison des Entreprises » - DE (dépenses)		65 000€
1068-1641 « Emprunts » - DE (recettes)		65 000€
4581-458119 « Traverse Vendémian » - AE (dépenses)	795 000€	
4582-458219 « Traverse Vendémian » - AE (recettes)	795 000€	
4581-458128 « Viabilisation quartiers des Aires Pouzols » - AE (dépenses)		637 000€
4582-458228 « Viabilisation quartiers des Aires Pouzols » - AE (recettes)		637 000€
4581-458129 « Requalification ruelles Aniane » - AE (dépenses)		78 000€

4582-458229 « Requalification ruelles Aniane » - AE (recettes)		78 000€
4581-458130 « Requalification place jeu de Ballon-pradette à St Bauzille de la Sylve » - AE (dépenses)		80 000€
4582-458230 « Requalification place jeu de Ballon-pradette à St Bauzille de la Sylve » - AE (recettes)		80 000€
4581-458123 « Traverse Jonquières » - AE (dépenses)	40 000€	
4582-458223 « Traverse Jonquières » - AE (recettes)	40 000€	
4581-458126 « Quai Font Pétourle Bélarga » - AE (dépenses)		40 000€
4582-458226 « Quai Font Pétourle Bélarga » - AE (recettes)		40 000€



Transmission au Représentant de l'Etat
N° 469 le
Publication le
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

